

DECISION DU PRESIDENT N° : 2026 – 029

Objet : Achat de matériel informatique pour la responsable service assainissement.

NOUS, Guillaume MARECHAL, Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu l'article R2122-8 du Code de la Commande Publique,

Vu les articles L.2122.21, L.5211.9 et L.5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°2020-CC-07-157 du 17 décembre 2020 relative aux délégations d'attribution du Président,

Considérant qu'il est important de procéder à l'achat de matériel informatique pour la responsable du service assainissement.

DECIDONS

ARTICLE 1 D'accepter et de signer la proposition de la société ISICOM, dont le siège est situé sise 3 rue du Marais Sec, 60180 Nogent sur Oise, pour un montant de 1 204.90 € HT, soit 1 445.88 € TTC.

ARTICLE 2 Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, cette décision sera transmise en Sous-préfecture de Senlis au titre du contrôle de légalité. Information en sera faite au Conseil Communautaire dès la plus proche réunion ;

ARTICLE 3 La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir ou de plein contentieux devant le tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat ;

ARTICLE 4 Le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise est chargé de l'application de la présente décision qui sera publiée au registre des décisions, affichée et dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Senlis (Oise),
- Monsieur le Trésorier Principal de la Trésorerie de Senlis (Oise).
- La société ISICOM

Fait à Senlis, le 17 FEV. 2026

Certifié exécutoire compte tenu :

de la transmission en Sous-Préfecture le : 17 FEV. 2026

de la publication sur le site internet de la CCSSO le : 17 FEV. 2026

Guillaume **MARÉCHAL**

Président de la Communauté de Communes

Senlis Sud Oise

Maire de Fleurines



Date	Code Client	Référence	Date de validité	Page
17/12/2025	CCSSO		16/01/2026	1 sur 1

Pour Madame Zahia MADJOUR, Responsable Assainissement :

Description	Qté	P.U. HT	Montant HT
Portable GIGABYTE G6 MF - Intel Core i7-13620H 4.9GHz 16core 24Mo - 16Go de mémoire DDR5 - Écran de 16" avec résolution Full HD+ et fréquence 165 Hz - Puce graphique NVIDIA GeForce RTX 4050 avec 6 Go de mémoire GDDR6 - mini DisplayPort + HDMI - SSD M.2 PCIe de 1 To + 1 second slot M.2 libre - Communication sans fil fiable et performante Wi-Fi 6E + Bluetooth 5.2 - Clavier rétroéclairé RGB 15 couleurs (une seule active à la fois) - Windows 11 Pro - Garantie constructeur 2 ans	1,00	999,00	999,00
Sacoche portable 16" Noir	1,00	18,00	18,00
Licence annuelle Microsoft 365 Business Standard 1an Soit 11.70 € HT /mois /utilisateur - Logiciels Office : Word, Excel, PowerPoint, Outlook, OneNote - Office Online - Services : Exchange, SharePoint, Skype Entreprise, Teams - Envoi de pièce jointe jusqu'à 150 Mo - Stockage de 50Go par boîte aux lettres - Licence 5 périphériques par utilisateur - OneDrive de 1To	1,00	140,40	140,40
Licence Antivirus ESET Protect Advanced 1 an avec support premium - Protection améliorée contre les ransomwares et les menaces zero-day grâce à une technologie de Sandboxing Cloud. - Administration à distance via une interface unique pour une meilleure visibilité sur les menaces, les utilisateurs et les objets en quarantaine. - Protection des endpoints à travers une technologie multicouche avancée incluant la protection des serveurs de fichiers et des transactions bancaires.	1,00	47,50	47,50

Taux	Base HT	Montant TVA	Total HT	
20,00	1 204,90	240,98		1 204,90
			Total TVA	240,98
			Total TTC	1 445,88
			Net à payer	1 445,88 €

CIC Liancourt - FR76 3002 7172 9600 0207 5510 146 - CMCIFRPP

Signature précédée de la mention : Lu et approuvé, bon pour accord